

## Marie Moret à Roger et Laporte, 20 octobre 1892

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation1 p. (437v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Roger et Laporte, 20 octobre 1892,  
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN  
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 10/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3777>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

# Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [20 octobre 1892](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination Nîmes (Gard)

# Description

Résumé Au sujet de la composition de la brochure du compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de la Société du Familistère : Roger et Laporte pourront se servir de l'épreuve faite pour *Le Devoir*.

# Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Association coopérative du Familistère](#)

# Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Roger et Laporte

Genre Non pertinent

Pays d'origine France

Activité Imprimerie

Biographie Imprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

---

L'Union Familiste  
20 octobre 1892

Monsieur Roger d'laporte,

Mei l'honneur de vous confirmer  
ma lettre du 15<sup>me</sup>.

La Société du Familiétre nous  
a écrit qu'ils nous donnent au-  
 sujet d'une petite brochure  
 qu'ils font paraître tous les  
 ans en se servant de la compo-  
 sition toute faite pour le  
 Devoir ou compte-rendu de  
 l'assemblée générale en-  
 nuelle.

Le ministre d'Etat savait  
 que je mettais volontiers  
 cette compilation à la dispo-  
 sition de la Sté du Familiétre

laquelle n'avait plus qu'à  
 l'entendre avec lui, pour  
 le remaniement si il y  
 avait lieu et l'établissement  
 de la brochure.

Je vous informe donc  
 que nous avons de même  
 attendu - après le tirage  
 du Devoir - la composition  
 du compte rendu pour la  
 brochure dont vous a parlé  
 ou pourra nous parler  
 la Société du Familiétre.

Veuillez excuser  
 Messieurs, l'assurance  
 de ma parfaite  
 considération

Marie Godin